

COMMENT LE MODE D'OCCUPATION DES SOLS A-T-IL ÉVOLUÉ SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE FALAISE DE 2012 À 2020 ?

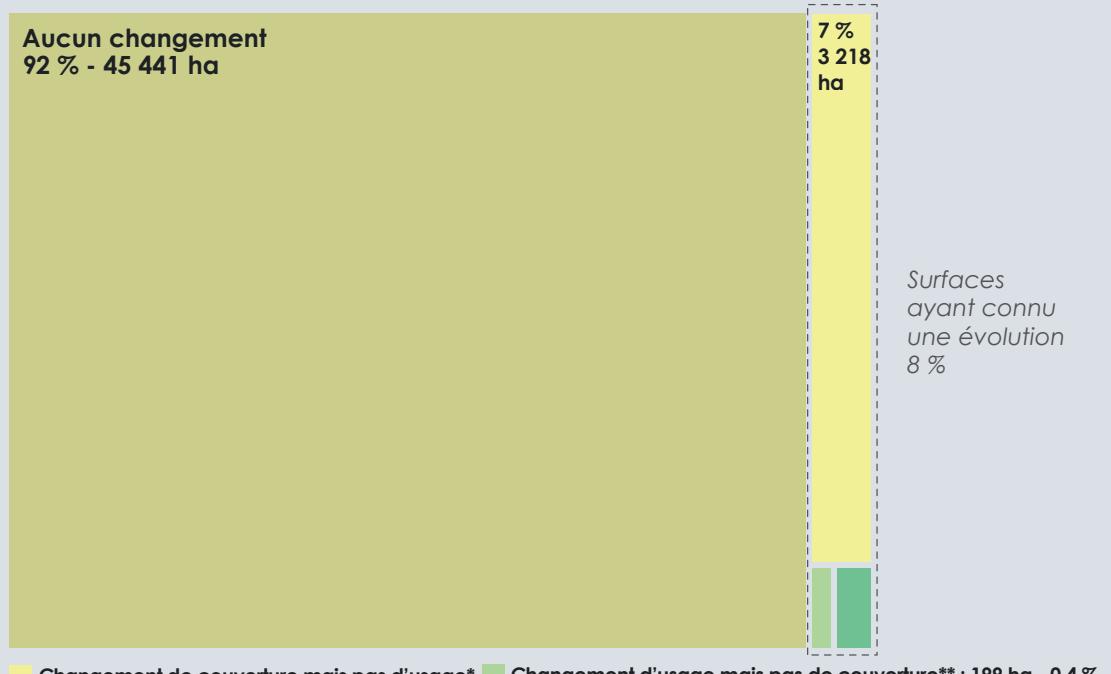


Les évolutions de l'occupation du sol du territoire peuvent être observées grâce au Mode d'Occupation des Sols (MOS) produit par le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et l'AUCAME. Disposant de trois millésimes, 2012, 2016 et 2020, il est possible de mesurer les changements dans les répartitions des couvertures biophysiques et des usages qui en sont faits.

D'autres analyses suivront pour expliquer les évolutions constatées.



Évolution des surfaces du Pays de Falaise entre 2012 et 2020 (en ha)



Définitions

- ▶ **Occupation du sol :** couverture biophysique du sol (surfaces herbagées, terres arables, eau...)
 - ▶ **Usage du sol :** ce que la société fait des sols (habitat, activités économiques...)
- Ainsi, chaque portion de sol a une couverture et un usage.

Exemples :

*Une surface herbacée dédiée à l'agriculture qui passe en terres arables

**Une surface herbacée d'un immeuble (usage d'habitat) qui devient la surface herbacée d'un équipement

***Le parking d'un local économique qui devient un immeuble d'habitat collectif



Une forte permanence dans l'occupation du sol

L'immense majorité des surfaces de la Communauté de communes du Pays de Falaise (CCPF) n'a connu aucune évolution en 8 ans, c'est-à-dire que la couverture et/ou l'usage n'ont pas évolué. Cette forte permanence s'explique logiquement par le fait que le territoire est dans sa majorité occupé par des espaces végétalisés, dédiés à l'agriculture. Voué aux fonctions « urbaines », le reste des surfaces évolue très lentement.

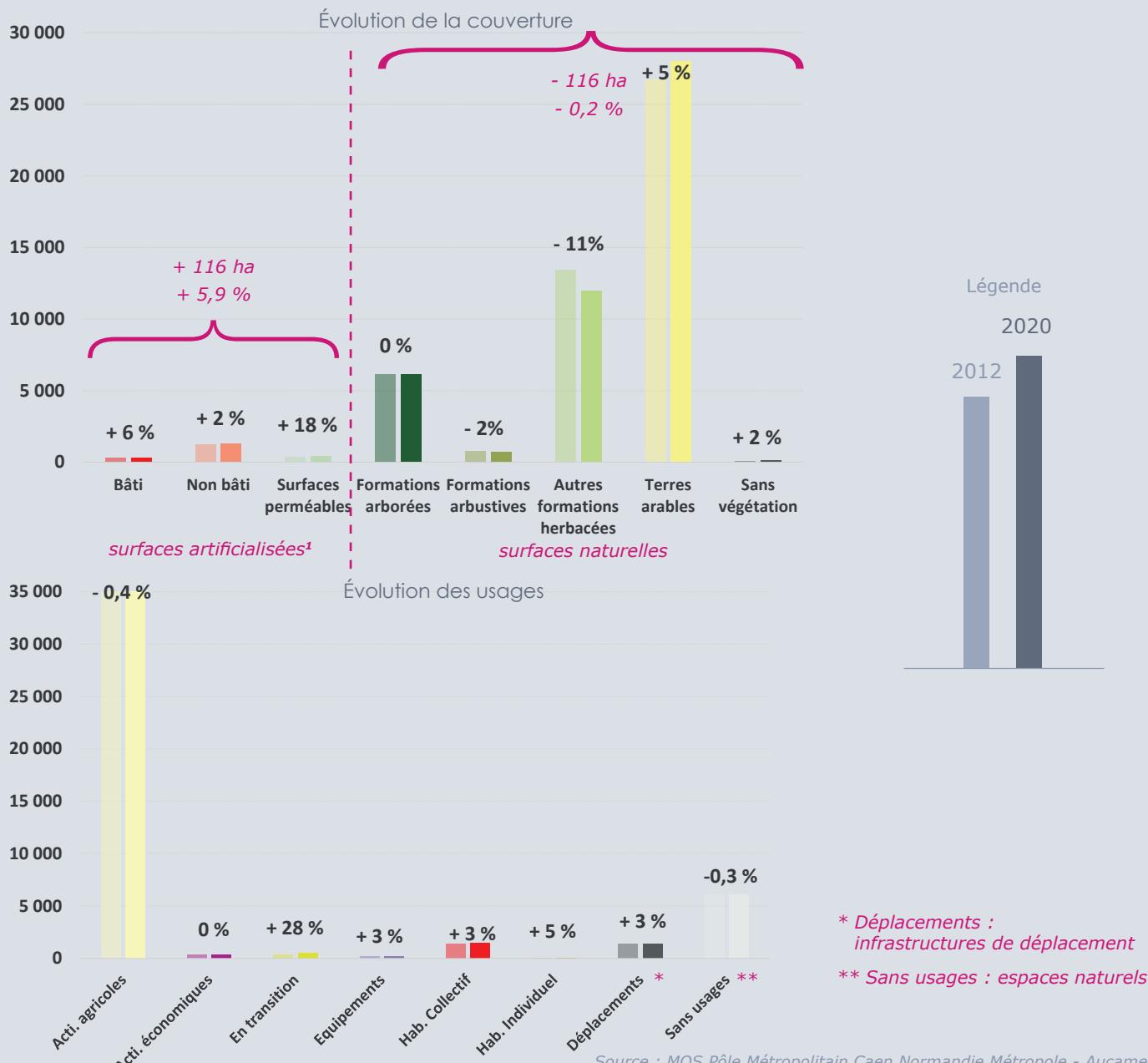
Ainsi, entre 2012 et 2020, 8 % des occupations et des usages du sol ont connu des modifications, soit un volume de 3 718 ha.

L'essentiel des évolutions des couvertures concerne des changements agricoles, très souvent des prairies temporaires passant en culture.

Les autres changements, notamment d'usages, sont liés en grande partie à l'urbanisation de terres agricoles. Les évolutions au sein de la tâche urbaine sont faibles en volume, notamment rapportées aux masses qui représentent les mutations des sols à usage agricole. Cependant, ces évolutions du tissu urbain sont importantes à analyser, notamment pour comprendre les modalités du renouvellement urbain dans une optique de sobriété foncière.



Évolution des surfaces du Pays de Falaise entre 2012 et 2020 (en ha)



Les surfaces artificialisées¹, c'est-à-dire les surfaces bâties et non bâties (les routes par exemple), mais aussi perméables (terrain d'un chantier) ont vu leur surface augmenter de 116 ha entre 2012 et 2020, soit une augmentation de 5,9 %. Ces évolutions se font au détriment, en partie, des surfaces dites naturelles, sous l'effet de l'étalement urbain, entre autres².

Au sein des espaces dits naturels, les évolutions notables concernent les terres arables dont la surface a augmenté de 5 %. L'autre fait notable est la diminution des formations herbacées, dont une grande partie concerne les prairies. Celles-ci ont le plus souvent évolué pour devenir des grandes cultures, même s'il faut noter qu'une partie a été urbanisée.

¹ Au sens du MOS et non de la loi Climat et Résilience. Ainsi les jardins des maisons sont considérés comme des surfaces naturelles pour le MOS, ce qui n'est pas le cas dans la nomenclature issue de la loi en 2022 (sous réserves d'évolutions).

² Attention, ces évolutions ne sont pas systématiquement de la consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers.

Pour aller plus loin :

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html